



Marie-Antoinette devant le juge : La FSP déboutée, mais les manquements de la partie adverse reconnus par la justice.

Communiqué de presse
14 décembre 2023

La Fondation des Sciences du Patrimoine (FSP) a saisi en janvier 2021 le Tribunal Judiciaire de Paris du fait de la divulgation non autorisée de résultats provisoires et alors inédits du projet de recherche REX II (confer supra). Madame Evelyne Lever, prestataire sur la production d'un documentaire, sous couvert d'une clause de confidentialité, a eu accès à ces résultats et sans autorisation les a intégré au sein de son ouvrage « *Le grand amour de Marie-Antoinette – Lettres secrètes de la reine et du comte de Fersen* » publié aux éditions Tallandier en septembre 2020.

Par jugement du 22 septembre 2023, la 3^e Chambre 2^{ème} section du Tribunal Judiciaire de Paris¹, le Tribunal n'a pas accédé aux demandes de la Fondation aux motifs, notamment en raison que l'ouvrage en cause relève seulement de la vulgarisation.

Toutefois, le Tribunal a jugé que « La FSP démontre *bien* que Mme Lever a reproduit, dans son ouvrage, des extraits de lettres qu'elle avait nécessairement obtenus dans le cadre de son contrat avec la société Electron libre productions, certains passages n'ayant jamais été publiés, ni dans le documentaire², ni dans des publications antérieures, et d'autres ayant été modifiés ultérieurement. Or, elle était tenue à une obligation de confidentialité de tous les éléments d'information portés à sa connaissance dans le cadre de la réalisation de ce documentaire. »

Ainsi par le présent communiqué, les instances de la FSP dont la réputation et la qualité des travaux sont soulignées dans la décision de justice, souhaitent officiellement se désolidariser de l'ouvrage de Madame Lever. Celui-ci en reprenant des informations provisoires, non finalisées issues d'échanges effectués sous le sceau de la confidentialité pour la réalisation du documentaire « *Marie-Antoinette – Les derniers secrets d'une reine* », fait porter à la FSP la responsabilité de résultats incomplets et erronés.

En s'appropriant et détournant ces informations, Mme Evelyne Lever et les Editions Tallandier ont en outre profité, sans aucune contrepartie financière de leur part, des investissements effectués par la FSP et les partenaires impliqués dans le projet. Ces investissements provenaient, pour information, essentiellement de fonds publics. Cette opération s'est d'ailleurs révélée suffisamment lucrative pour qu'une réédition de l'ouvrage sous format poche puisse voir le jour. Un ouvrage dans lequel Mme LEVER n'a pas intégré les nouveaux éléments pourtant officiellement livrés au public dans l'ouvrage « *Marie-Antoinette & Axel de Fersen – Correspondance secrète* »³.

Soucieuse de ne pas pénaliser plus avant sa programmation scientifique, la FSP ne souhaite pas engager de fonds supplémentaires dans cette histoire en formant un appel contre la décision. Les instances de

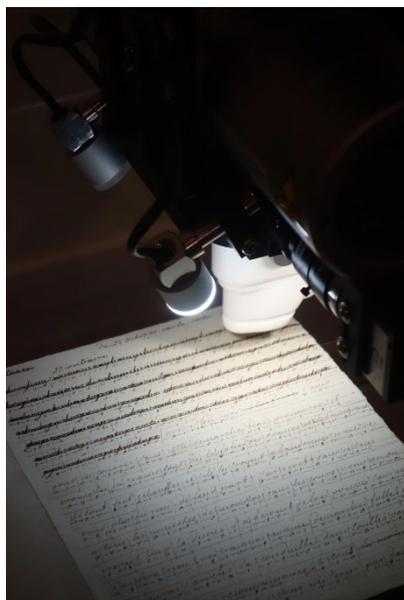
¹ <http://www.sciences-patrimoine.org/app/uploads/2023/12/JUGEMENT-rendu-le-22-septembre-2023.pdf>

² « *Marie-Antoinette – Les derniers secrets d'une reine* » diffusé sur France 5 en septembre 2020. Produit par Electron Libre Productions et réalisé par Daniel Ablin. Sous couvert d'une clause de confidentialité, Mme Lever a été recrutée pour aider à la scénarisation du documentaire.

³ « *Marie-Antoinette & Axel de Fersen – Correspondance secrète* » éditions Michel Lafon paru le 21 octobre 2021 avec le soutien de la FSP, des Archives nationales, du Muséum national d'histoire naturelle et du CNRS - ISBN 9782749945576

la FSP désirent se consacrer aux développements de ses actions au niveau national, européen et international et à la formation de jeunes chercheurs qui participent à l'excellence française dans le domaine des sciences du patrimoine.

En savoir plus sur le projet REX :



En 2014, la FSP a initié un projet de recherches intitulé « Projet REX Recherches sur l'extraction et l'exploitation des tracés sous-jacents dans les manuscrits anciens : application aux lettres de Marie-Antoinette », portant sur l'analyse et le décryptage de correspondances secrètes entre la reine et le comte Axel de Fersen, correspondances dont la plus grande partie est conservée depuis 1982 aux Archives Nationales.

Des passages de ces correspondances, échangées entre fin juin 1791 et août 1792, alors que la famille royale était en résidence surveillée aux Tuileries, avaient été caviardés afin de rendre leur lecture impossible. Ce caviardage, sophistiqué, consiste en un ensemble de boucles serrées les unes contre les autres et en des rajouts de lettres et de points, destinés à tromper quiconque souhaiterait lire sous les lignes.

Le Projet REX ambitionnait de dévoiler les passages illisibles des lettres qui avaient déjà fait l'objet de nombreuses et vaines tentatives de déchiffrement. Ces travaux ont été menés sur plusieurs années par une équipe interdisciplinaire composée par les équipes des Archives Nationales, du Centre de recherche sur la conservation des collections (CRC UAR 3224) et du laboratoire DYnamiques Patrimoniales et Culturelles (DYPAC - Université de Versailles-Saint-Quentin). Ils ont, à cet égard, nécessité la mise en place d'une technique spécifique et alors quasiment unique en France : un scanner de fluorescence des rayons X qui permet d'enregistrer un spectre en chaque point de la surface analysée, pour lequel les pics présents correspondent aux éléments chimiques.

Le traitement de ces données a nécessité plus d'une centaine de jours d'analyses et a été réalisé au sein du laboratoire de recherche de la Cité de la Musique ; les lignes décryptées sont dorénavant à la disposition des historiens et du grand public. L'intégralité des textes révélés et scientifiquement validés a été officiellement publiée dans l'ouvrage « Marie-Antoinette & Axel de Fersen – Correspondance secrète » (éditions Michel Lafon paru le 21/10/21 ISBN 9782749945576).

Les travaux du projet REX ont été présentés dans une section de l'exposition « Louis XVI, Marie-Antoinette et la Révolution » qui s'est tenue aux Archives nationales en 2023 <https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/louis-xvi-marie-antoinette-et-la-revolution>

Equipe scientifique du projet REX : Isabelle Aristide Hastir (Archives nationales), Anne Michelin, Christine Andraud, Florent Kergoulay et Fabien Pottier (CRC), Pauline Lemaigre-Gaffier (laboratoire DYPAC -UVSQ Paris Saclay).

Le projet a été financé dans le cadre de la programmation scientifique de la Fondation des sciences du patrimoine.

En savoir plus sur la Fondation des sciences du patrimoine :



Créée en 2013, la Fondation des Sciences du Patrimoine (FSP) est une fondation partenariale placée sous le haut patronage du ministère de la Culture et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

Fondée par les universités de Cergy Paris et de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, le musée du Louvre, le château de Versailles et la Bibliothèque nationale de France, elle a pour ambition de structurer et de financer une recherche de pointe autour du patrimoine culturel matériel.

L'action de la FSP se déploie autour de trois axes : la connaissance intime du patrimoine, le développement de nouveaux axes de conservation et de restauration, l'amélioration des procédés de diffusion des connaissances dans le domaine du patrimoine.

Institution novatrice, elle place au cœur de son fonctionnement le dialogue entre chercheurs académiques et professionnels du patrimoine. Ses actions sont menées tant au niveau national qu'international.

La FSP a ainsi, depuis sa création, conduit plus de 200 projets et accompagné une centaine de thèses. C'est aussi une communauté de 21 établissements de formation et de recherche ou institutions culturelles.

Découvrir et soutenir les actions de la FSP : www.sciences-patrimoine.org.

Contact : Emmanuel Poirault, directeur général de la Fondation des sciences du patrimoine (06 68 06 31 62 - emmanuel.poirault@sciences-patrimoine.org)

Crédits photos : FSP, CNRS, C2RMF